

<p>Département : MEURTHE-ET-MOSELLE Commune : MALZEVILLE</p>	<p>DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF N° 2012-035 Séance du : 27 JUIN 2012</p>	<p>Nombre de conseillers en exercice : <input type="text" value="29"/></p> <p>Nombre de conseillers présents : <input type="text" value="23"/></p> <p>Nombre de suffrages exprimés : <input type="text" value="26"/></p> <p>Voté à L'UNANIMITÉ Jean-Pierre FRANOUX ne participe pas au vote, 1 abstention : Marc BARRON.</p>
--	--	---

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTTER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Michèle BONNENTTEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisa PLUMIER, Elisabeth LETONDOR, Emmanuel TSCHITSCHAMANN, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Conseillers absents excusés : David CARABIN, Sophie WAKEFORD.

Conseillers absents non excusés :

Procurations :

Bernard PIERRAT à Odile CHANDELIER,
François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTTER,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Jean-Marie HIRTZ à Elisa PLUMIER.

Secrétaire de séance : Marc BARRON

Date convocation : 21 juin 2012

Objet : Approbation du compte administratif 2011

Rubrique : 7.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre FRANOUX délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, vu l'avis favorable de la Commission Finances du 19 juin 2012,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	664 025,06			135 886,47	664 025,06	135 886,47
Opérations de l'exercice	885 709,53	1 083 942,19	5 186 841,13	5 964 632,86	6 072 550,66	7 048 575,05
TOTAUX	1 549 734,59	1 083 942,19	5 186 841,13	6 100 519,33	6 736 575,72	7 184 461,52
Résultats de clôture	465 792,40			913 678,20	465 792,40	913 678,20
Restes à réaliser	116 783,36				116 783,36	0,00
TOTAUX CUMULES	582 575,76			913 678,20	582 575,76	913 678,20
RESULTATS DEFINITIFS	582 575,76			913 678,20		331 102,44

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						

COMPTÉ ANNEXE POUR LE C.C.A.S.

Résultats reportés				5 404,22		5 404,22
Opérations de l'exercice		131 374,71	128 792,07	131 374,71	128 792,07	
TOTAUX		131 374,71	134 196,29	131 374,71	134 196,29	
Résultats de clôture			2 821,58		2 821,58	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		131 374,71	134 196,29	131 374,71	134 196,29	
RESULTATS DEFINITIFS		131 374,71	2 821,58		2 821,58	

COMPTÉ ANNEXE POUR LE F.P.A.

Résultats reportés		6 925,47	1 432,13		8 357,60
Opérations de l'exercice	2 922,20	3 972,23	309 909,08	313 881,31	313 881,31
TOTAUX	2 922,20	10 897,70	311 341,21	311 756,87	322 238,91
Résultats de clôture		7 975,50	2 506,54		10 482,04
Restes à réaliser					
TOTAUX CUMULES	2 922,20	7 975,50	2 506,54		10 482,04
RESULTATS DEFINITIFS		7 975,50	2 506,54		10 482,04

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)

COMPTÉ ANNEXE POUR LA CAISSE DES ECOLES

Résultats reportés			8 381,01		8 381,01
Opérations de l'exercice		111 221,35	109 487,31	111 221,35	109 487,31
TOTAUX		111 221,35	117 868,32	111 221,35	117 868,32
Résultats de clôture			6 646,97		6 646,97
Restes à réaliser					
TOTAUX CUMULES		111 221,35	117 868,32	111 221,35	117 868,32
RESULTATS DEFINITIFS			6 646,97		6 646,97

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- 4° Voté et arrêté les résultats définitifs tel que résumés ci-dessus.

Date : 27 juin 2012

Lieu : salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 20120627 - 2012 - 035-DE

N° Accusé de réception :

Affichage : - 3 JUIL. 2012² JUIL. 2012

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX



(1) Les "dépenses" et les "recettes" doivent être inscrites sur les lignes "opérations de l'exercice" et "restes à réaliser". Les "déficits" et les "excédents" doivent être inscrits sur les lignes "résultats reportés", "résultats de clôture" et "résultats définitifs".